



**CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE
Syndicat mixte**

Publié le 26/06/2025

**Conseil Syndical
Session du 18 juin 2025**

Le dix-huit juin deux mille vingt-cinq, le Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac économie s'est réuni sous la présidence de Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, Présidente. La séance a été publique.

Etaient présents : Grégory BASIN - Florence BOURGEOIS – Lionel DARBON – François FOURCHES – Thibaut GUIGUE a donné mandat à Martine BERNON – Benjamin LOUIS – Florian MAITRE a donné mandat à Jean-Marc VIAL – Yves MERCIER – Pascal MITHIEUX - Marie-Pierre MONTORO-SADOUX – Josette REMY - Edouard SIMONIAN – Brigitte TOUGNE-PICAZO – André VERDU – Daniel ROCHAIX a donné mandat à Michel DYEN – Olivier ROGNARD -

Excusés : Marie BENEVEISE – Aloïs CHASSOT – Philippe DA SILVA LOPES – Rudolph DI GIORGIO – Nathalie FONTAINE – Michel FRUGIER – Vincent MIGUET – Franck MORAT – Raphaële MOURIC – Benoît PERROTON – Thierry REPENTIN – Alain THIEFFENAT – Luc BERTHOUD - Robert AGUETTAZ -

Pouvoirs : 0

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 16

Secrétaire de séance : Grégory BASIN

Assistaient également à la séance : Patrice BLANCHOZ - Régis DORMOY – Christelle POUZERATTE - Béatrice RUBEAU - Véronique VALLA -

Date de convocation : 12/06/2025

Délibération N° C25-38

**AFFECTATIONS DES RESULTATS
Rapport au Conseil Syndical**

Olivier ROGNARD, vice-président, propose d'affecter comme suit les résultats de fonctionnement 2024 du Budget Général et des Budgets Annexes :

- ✓ Au Budget Général, une affectation en investissement à hauteur du besoin de financement de la section d'investissement et un report à nouveau du solde, en fonctionnement,
- ✓ Aux Budgets Annexes Immobilier et Aménagement, une affectation en report à nouveau en Fonctionnement, compte tenu des résultats excédentaires ou à l'équilibre des sections d'investissement, y compris "Restes à Réaliser".

Soit l'affectation ci-dessous :

	Résultat Fonctionnement	Affectation en réserves (Investissement)	Report à nouveau (Fonctionnement)
Budget Principal	1 048 635,82 €	887 139,61 €	161 496,21 €
Budget Annexe Immobilier	1 017 777,16 €		1 017 777,16 €
Budget Annexe Aménagement	27 967,61 €		27 967,61 €

Par ailleurs, considérant que le budget annexe Immobilier dégage un excédent de fonctionnement supérieur au besoin de financement de la section d'investissement, il est proposé de reverser l'excédent de fonctionnement du Budget Immobilier à hauteur de 800 000 € au Budget Général. Cette opération permettra de sécuriser le remboursement de la dette contractée pour le financement des PAE dans un contexte d'augmentation des délais de commercialisation.

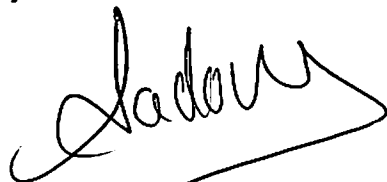
- Vu les résultats des comptes administratifs 2024 présentés pour les budgets principal et annexes,
- Vu l'avis de la Commission Finances lors de sa réunion en date du 16 mai 2025,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Approuve l'affectation proposée.

Article 2 : Approuve le reversement d'excédent du Budget Immobilier au Budget Général à hauteur de 800 000 € et de prévoir au Budget Supplémentaire les crédits correspondants.

Fait à Le Bourget-du-Lac,
Le 18 juin 2025



Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
Présidente